



J'AIME SAINT-LEU
2026



DE L'AMBITION AU GÂCHIS, REPRENONS LE CONTRÔLE DE NOTRE VILLE

Mars 2025

Chers Saint-Loupiens,

Ce message s'adresse à vous, que vous habitiez notre belle ville depuis plusieurs générations comme moi, ou que vous l'ayez récemment choisie pour son cadre de vie. **Dans un an vous choisirez le maire de votre ville**, c'est un choix important qui engage votre avenir d'habitant de la cité. Ce choix mérite d'être éclairé.

Maire en 2008, réélu en 2014, j'ai fait avec la grande majorité de mon équipe confiance en 2017 à l'actuelle maire pour appliquer un projet de ville défini dans le cadre du PLU (plan local d'urbanisme) adopté en février 2017 : **l'objectif « faire de Saint-Leu-la-Forêt une des plus belles villes du Val d'Oise »** à l'horizon 2030, alliant le dynamisme commercial d'Enghien-les-Bains et le charme d'une ville parc comme l'Isle-Adam.

Ce fut une erreur. Je me suis trompé, nous nous sommes trompés ou plus exactement nous avons été trompés et les Saint-Loupiens aussi en même temps. Ce n'est pas pour rien que des personnes respectables l'ont quittée dès 2020 et que le conseil municipal a explosé et ne tient qu'à une voix et aux pouvoirs donnés par les absents. **La politique suivie ne correspond pas, ni dans la manière de se comporter, ni dans les projets à ce qui était prévu.**

Au cours des dernières décennies notre ville est restée attractive et à taille humaine, conservant son charme provincial et son précieux patrimoine naturel. La forêt, l'eau qui coule des coteaux, et l'urbanisme ancien contribuent à cette atmosphère unique. **L'identité de la ville n'a pas été dénaturée**; l'habitat collectif et les quartiers pavillonnaires permettaient un parcours résidentiel dans notre commune. Une famille pouvait y naître, y grandir, y vieillir. Nous avons dynamisé la commune et construit un projet de ville ambitieux avec les infrastructures (commerces, écoles, équipements publics, routes et sentes) permettant d'assurer les besoins des Saint-Loupiens. Notre ville était considérée comme privilégiée et à l'écart de la violence et des maux de l'époque.

Ce n'est plus entièrement exact aujourd'hui, il y a des raisons à cela et **il est urgent de corriger les dérives pour réparer et préserver notre avenir.**





J'AIME SAINT-LEU
2026

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À UN MAIRE ?

La responsabilité du maire est grande. Le maire doit être **capable de voir loin, de fixer un cap** et d'entraîner son équipe au service des citoyens vers des objectifs communs. Il est le garant de la bonne exécution des différents projets et il a la charge de faire **vivre le débat démocratique, d'être sincère, honnête, d'avoir le sens du contact et de rester à l'écoute de la population**. Nous avons créé les groupes de quartier constitués d'habitants volontaires pour suivre les actions de la ville. Au moins huit fois par an, le maire et ses équipes écoutaient les demandes des habitants, entendaient leurs idées et présentaient les projets de la municipalité. Une manière pour la population de suivre étape par étape les chantiers, de constater la concordance entre la communication et la réalité des travaux. **Ils ont été supprimés. Nous les rétablirons.**



La municipalité a le devoir de créer de la valeur; à Saint-Leu-la-Forêt aussi, le citoyen peut penser que l'on marche sur la tête. **La réduction de la place de la mairie est un exemple de projet incohérent** imposé par une personne : moins d'espace pour les cérémonies, pour les piétons, pour le stationnement ; un résultat qui pénalise le chiffre d'affaires des commerces, qui pénalise les clients, les patients, et tous ceux nombreux qui ont besoin d'accéder en voiture aux écoles et aux salles du centre-ville. **Avec les groupes de quartier, ce type de projet prévu initialement à 1 140 000 € n'aurait jamais pu se réaliser.**

UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX INDIGNE

Le discours des vœux a choqué, il était d'une rare agressivité et ressemblait plus à « Règlement de comptes à O.K. Corral » qu'à des vœux de bonheur à la population. Ce sont d'ailleurs les mots employés lors des vœux aux personnels par Madame le maire : « Hier j'ai réglé mes comptes ». **N'est-ce pas déplacé et inconvenant ?** « La forme, c'est le fond qui remonte à la surface » disait Victor Hugo. Ce naturel arrogant explique cette gouvernance à la dérive. Imaginez : seulement 13 élus sur 33 entouraient l'édile (dont 10 habitent notre commune) : un signe clair du malaise qui gangrène le conseil municipal.

UNE COMMUNICATION HONNÊTE ?

La confiance nécessite sincérité et vérité. Lorsque dans le dernier DMV la tribune majoritaire vante « le renforcement des effectifs de police avec deux nouveaux recrutements et la volonté de notre Maire de porter une politique publique locale ambitieuse », elle oublie tout simplement de dire qu'au moins deux policiers ont démissionné.





J'AIME SAINT-LEU
2026



L'ÉCHEC DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un maire doit être capable d'**anticiper les besoins de la population** sur l'ensemble du territoire. Il doit avec les élus gérer le court terme sans sacrifier l'avenir. Les projets peuvent certes évoluer en fonction des contraintes, mais il reste de bon aloi d'être cohérent et constant dans l'action, surtout pour les projets stratégiques. Cette absence de cap explique l'explosion des coûts et des travaux qui s'éternisent. **Il est loin le temps où Contribuables associés nous décernait le brevet de « Maire économe » avec la note de 17/20.**

Lors du dernier conseil municipal sur le dossier stratégique des Diablots, Madame le maire tentait d'expliquer exactement le contraire de ce qu'elle écrivait dans une lettre aux Saint-Loupiens deux ans auparavant. **Une ZAC était nécessaire, elle ne l'est plus. Les explications données sont fallacieuses.**

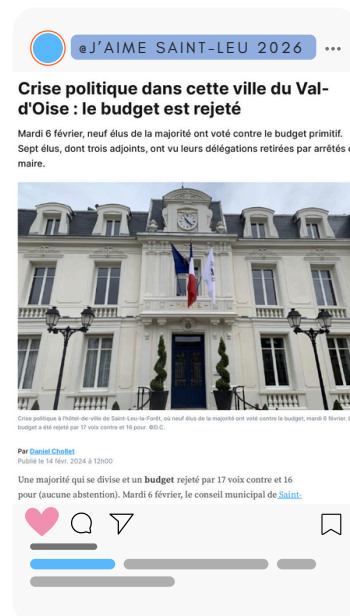
Pour la salle des fêtes, autre dossier majeur : un permis avait été déposé, accepté en 2022. C'était une promesse de campagne de 2020. **Une salle des fêtes, un espace avec des commerces, des logements libres et sociaux et de ce fait un coût faible en investissement et en fonctionnement.** La municipalité annonçait la livraison pour 2022 et un coût inférieur à 5,3 millions d'euros hors subvention et vente du foncier.

Le projet en cours est déjà un gouffre à plus de 10 millions d'euros... Même scénario pour les tennis : projet ambitieux lancé en 2017, promis en 2020, permis accepté en 2022, toujours en attente en 2025. Ne reste qu'une bulle...

Le projet centre-ville ne respecte pas l'objectif initial, l'OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) est dénaturée. Elle ne devait comporter que du logement privé, avec une entrée rue Leclerc et une sortie avenue de la Gare pour éviter les bouchons devant l'église. **Avec moi aux manettes, la ville aurait acheté parkings et commerces pour enrichir son patrimoine en y associant évidemment les premiers concernés.** Hélas, c'est un investisseur qui a acheté les commerces.

L'absence de méthode, les volte-face et toutes ces constructions inquiètent. **La ville pourra-t-elle offrir les équipements publics nécessaires aux nouveaux habitants ?**

Dans le quartier des Tannières, nous envisageons école et restaurant scolaire. Mais la municipalité a préféré vendre les terrains pour des logements. **Des projets sont lancés puis abandonnés, d'autres traînent, perturbant le quotidien.** Pendant ce temps, les espaces publics se dégradent. Routes et trottoirs manquent d'entretien, leur réfection coûtera bien plus cher.





J'AIME SAINT-LEU
2026

SAINT-LEU-LA-FORÊT : NOTRE AMBITION POUR UNE VILLE EXEMPLAIRE

Préparons la ville à devenir un modèle de dynamisme et de qualité de vie.

Un dialogue ouvert avec les habitants

La transparence et l'écoute des citoyens sont au cœur de cette démarche. Un dialogue constant permettra d'intégrer les attentes des Saint-Loupiens dans chaque étape du projet.

Une gestion publique optimisée

L'efficacité dans la gestion municipale est essentielle pour libérer des ressources et investir intelligemment dans des projets structurants. Chaque euro sera utilisé pour maximiser l'impact sur le quotidien des habitants.

Préserver l'environnement unique de Saint-Leu-la-Forêt

La ville entend protéger son patrimoine exceptionnel, composé de forêts, de sources et d'un bâti ancien remarquable, notamment ses célèbres maisons en meulière. Ces trésors seront mis en valeur pour renforcer l'identité locale.

Un projet concerté pour le quartier des Diablots

Le quartier des Diablots, souvent au centre des débats, fera l'objet d'un aménagement en adéquation avec les attentes de tous les habitants. L'objectif est d'éviter toute décision unilatérale et de garantir un développement harmonieux.

Des investissements massifs dans l'espace public

La modernisation des infrastructures urbaines reprendra avec vigueur : enfouissement des réseaux, rénovation des routes et trottoirs. Ces efforts visent à améliorer la qualité de vie et à renforcer l'attractivité de la ville.

Sécurité renforcée pour une ville paisible

La sécurité sera une réelle priorité avec un déploiement accru de la vidéo-protection et une augmentation de la présence policière sur le terrain.

Une attractivité économique renouvelée

Pour attirer commerçants, artisans et professions libérales, nous prévoyons des mesures incitatives telles que la création d'espaces dédiés physiques et numériques.

Un soutien renforcé au tissu associatif

Les associations locales méritent d'être soutenues pour dynamiser la vie culturelle, sociale et sportive de la commune. Ces liens entre la municipalité et les acteurs associatifs seront consolidés.



*« ENSEMBLE, ÉLABORONS UN PROGRAMME AMBITIEUX
POUR FAIRE DE SAINT-LEU-LA-FORÊT UNE VILLE DONT
NOUS SERONS TOUS FIERS »*

Soutenir J'aime Saint-Leu 2026

Merci d'adresser ce bulletin de soutien à Monsieur Sébastien MEURANT, par voie postale au : 140 rue de Paris, 95320 Saint-Leu-La-Forêt
ou par email à l'adresse : contact@jaimestleu.fr Contact téléphonique : 06.77.38.95.43

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ EMAIL : _____

Imprimé sur du papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique.